



## COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

### COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Au Conseil Général de la Commune de Bougy-Villars

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

chargée d'étudier le rapport du 22 mai 2018 relatif aux comptes de l'exercice 2017.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général,

La commission s'est réunie en séance ordinaire à deux reprises le 5 juin et le 13 juin dans les locaux communaux.

Etaient présents les membres de la commission de gestion suivants :

Messieurs:	Sylvain Veron	Marc Lancoud
	Jean Michel Thieulin	Alfred Wiesmann

Etaient également présents:

Monsieur François Calame, Syndic, Monsieur Christophe Favre, Municipal et responsable de la comptabilité communale ainsi que Madame Jacqueline Jaussi, boursière et Monsieur Thierry Jaccard, représentant le Bureau Fiduciaire CoFiRev.

### Généralités

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 ont été vérifiés par un réviseur agréé, Monsieur Thierry Jaccard du Bureau Fiduciaire CoFiRev. Il a procédé à un examen succinct des comptes communaux selon la Norme d'audit suisse 910 Review d'états financiers. Cette révision vise à obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Il ne s'agit donc pas d'un audit. Le bureau fiduciaire conclut dans son rapport du 15 mai 2018 que les comptes annuels sont conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Notre commission a également effectués des contrôles de certains comptes. Les pièces justificatives étaient conformes et contenaient les différents visas nécessaires.

### Analyses

#### Bilan

Le total du bilan s'élève à CHF 19.3 mio, en hausse de près de 20% par rapport à 2016. Les principales augmentations sont :

A l'actif :

- L'actif disponible augmente de CHF 1.6 mio
- Les bâtiments et construction augmentent de CHF 1.9 mio principalement liés aux travaux sur le maison Maring

Au passif :

- Les passifs transitoires baissent de CHF 1.4 mio. Ils sont composés des charges péréquatives à payer. La baisse est liée à la diminution des impôts conjoncturels extraordinaires.
- Les fonds de renouvellement progressent de CHF 2.7 mio. L'augmentation cor-

respond à la vente du dernier terrain pour le financement des travaux de rénovation des bâtiments de la commune.

- Le capital progresse CHF 2 mio grâce au bénéfice de l'année. Ceci renforce la solidité financière de la commune.

## **Comptes de fonctionnement**

Le budget 2017 prévoyait un déficit de KCHF 159. L'exercice 2017 termine avec un profit de CHF 2 mio.

Les revenus 2017 sont en forte hausse, CHF 8.8 mio, par rapport aux prévisions budgétaires. Les augmentations principales sont :

- 2.8 mio de vente du dernier terrain.
- 2.5 mio qui correspondent à l'extourne du passif transitoire 2016. Ce revenu est compensé par la hausse de la participation à la facture sociale (péréquation indirecte).
- 2.1 mio de remboursement par le canton de « trop » payé.
- 0.7 mio d'impôts non prévisibles
- 0.4 mio d'impôts sur les revenus et fortunes

Au niveau des charges, elles progressent de CHF 6.6 mio. Les hausses principales sont :

- 2.7 mio d'attribution au fonds de rénovation des bâtiments
- 1.2 mio d'attribution à la provision pour la péréquation financière
- 2.7 mio de facture sociale

## **Conclusions.**

Au terme de ce rapport, la Commission de gestion et finances aimerait remercier la Municipalité pour son engagement et pour tout le travail fourni pendant l'année 2017. Nous voulons adresser des remerciements plus particuliers à Monsieur Christophe Favre, responsable des finances communales, ainsi qu'à Madame Jacqueline Jaussi, boursière, qui a accompli son dernier exercice comptable avec mérite et succès.

Fort de ce qui précède, notre commission à l'unanimité de ses membres vous recommandent, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général.

**Vu le rapport sur les comptes 2017,**

**Entendu le rapport de la commission de gestion,**

**Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,**

**DECIDE**

- 1. D'accepter les comptes de la Bourse communale pour l'exercice 2017, lesquels présentent un excédent de revenu de CHF 2'025'103.-,**
- 2. De porter l'excédent au capital, lequel s'élève à CHF 5'555'497.-**
- 3. De donner les décharges d'usage à la commission de gestion, à la Municipalité ainsi qu'à la Boursière communale.**

Pour la Commission de Gestion et des Finances

Richard  
Gerritsen

Marc  
Lancoud

Sylvain  
Veron

Jean-Michel  
Thieulin

Alfred  
Wiesmann

Copies  
Président du Conseil Général  
Secrétaire du Conseil Général  
Municipalité (2)